

PROGRAMME

10 KM / SEMI-MARATHON (21,1 KM)

DÉPART BOULEVARD DU XX^{ÈME} CORPS

- 10 KM 9H

Catégorie d'âge :

- 10 km Hommes et Femmes : 2002 et avant
- Semi-marathon Hommes et Femmes : 2000 et avant

DÉPART HANDISPORT BOULEVARD FOCH

- 21,1 KM 10H25

DÉPART BOULEVARD FOCH

- 21,1 KM 10H30



COURSES ENFANTS

- N°1 - 10h35 - 500 m - Eveil athlétique G/F 2009/2010/2011
- N°2 - 10h45 - 1 000 m - Poussins/Poussines 2007/2008
- N°3 - 10h55 - 1 000 m - Benjamins/Benjamines 2005/2006 et Minimes G/F 2003/2004
- KIDS' ATHLETICS

Pour les non licenciés : Certificat Médical mentionnant la non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition à fournir obligatoirement.

DÉPART ET ARRIVÉE BOULEVARD FOCH

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

Les inscriptions se font en ligne ou par courrier

- En ligne jusqu'au 17 avril 2018 pour le 10 km et semi (à retirer merci) sur site

<http://www.omsthionville.com>

- Par courrier :

Bulletin téléchargeable sur site : <http://www.omsthionville.com>

Bulletin à envoyer pour le 12 avril 2018 à

l'Office Municipal des Sports de Thionville

22, rue du Vieux Collège - 57100 Thionville - Tél. : 03 82 53 27 09

Bulletin obligatoirement accompagné :

- du règlement à l'ordre de l'Office Municipal des Sports

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> SEMI-MARATHON | <input type="checkbox"/> 10 km |
| <input type="checkbox"/> 16 € jusqu'au 31/03/2018 | <input type="checkbox"/> 10 € jusqu'au 31/03/2018 |
| <input type="checkbox"/> 18 € du 1er/04 au 21/04/2018 | <input type="checkbox"/> 12 € du 1er/04 au 21/04/2018 |

- du certificat médical ou de la photocopie de la licence

- SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT PRIS EN COMPTE

PRIMES ET RECOMPENSES 10 KM ET SEMI-MARATHON

10 KM		SEMI-MARATHON			
H/F		H/F SCRATCH		H/F MOSELLANS RÉSIDENT EN MOSELLE	
1 ^{er}	150 €	1 ^{er}	400 €	1 ^{er}	300 €
2 ^e	100 €	2 ^e	300 €	2 ^e	200 €
3 ^e	50 €	3 ^e	200 €	3 ^e	100 €

TROPHÉE Halenji
Une panoplie : T-shirt, short et chaussures pour le meilleur résident mosellan (homme et femme)

SEMI-MARATHON HANDISPORT ÉPREUVE FAUTEUIL

consulter le site : <http://www.omsthionville.com>

- Les primes ne sont pas cumulables
- La prime la plus élevée sera attribuée au concurrent concerné par deux primes
- Seuls les concurrents présents à la remise des prix pourront prétendre à ceux-ci

RÉCOMPENSES COURSES ENFANTS 500 ET 1000 M

- Récompenses à tous les participants et aux trois premiers de chaque catégorie

DOTATIONS / RÉCOMPENSES

- T-Shirt aux premiers coureurs inscrits et dans la limite des stocks disponibles pour le 10Km et semi uniquement
- Aux trois premiers H/F de chaque catégorie

A SAVOIR POUR LE 10 KM ET SEMI

- Dossards attribués dans la limite du stock restant pour toute inscription du 13 au 21 avril 2018. Les organisateurs limitent le nombre de dossards à :
 - 1500 dossards pour le semi-marathon et à 1000 dossards pour les 10 km
- Pack course remis à l'athlète: dossard, épingles et puce de chronométrage intégrée au dossard
- Présence obligatoire au départ

RESULTATS

Toute réclamation devra être formulée auprès du juge Arbitre désigné par la FFA dans les 30 minutes qui suivent l'affichage des résultats

Résultats disponibles sur les sites

www.omsthionville.com / www.thionville.fr

NOS PARTENAIRES

